

Axe 2 : Développer la connaissance et des outils stratégiques pour gérer les milieux humides

Groupe thématique : Connaissances

Action 8 : Réaliser une évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, le constat alarmant de l'érosion de la biodiversité, s'exprimant via l'extinction d'espèces et la fragmentation des habitats naturels, est reconnu par l'ensemble de la communauté scientifique. Or la biodiversité réunit le vivant et sa diversité et est également le support direct ou indirect de nombreuses activités humaines et de bénéfiques dont nous tirons parti. Une part importante de ces bénéfiques est délivrée par les écosystèmes. On parle alors de services écosystémiques. La reconnaissance de la valeur de notre patrimoine naturel est donc essentielle afin de favoriser les mesures de conservation, voire de restauration, des écosystèmes.

En outre, la biodiversité est également une source d'emploi. A titre d'exemple, le génie écologique, qui regroupe les activités liées à la restauration ou à la création de milieux naturels, a permis la création d'un réseau de plus de 150 petites et moyennes entreprises, et l'investissement de grandes entreprises dans ce secteur (CDC biodiversité, 2013). Sa préservation est donc indispensable car elle participe au bon fonctionnement et à l'équilibre de nos sociétés, de nos systèmes économiques et à la stabilité de notre patrimoine naturel et culturel.

Afin de permettre une meilleure prise en compte des services écosystémiques dans les décisions publiques et privées, leur caractérisation et leur évaluation apparaît comme essentielle. Cette évaluation peut être déclinée sous une métrique monétaire afin de permettre une meilleure appropriation par l'ensemble des acteurs, et notamment les décideurs.

OBJECTIFS ET CONTENU (Plan validé et extensions)

Le projet de l'Evaluation française des écosystèmes et des services écosystémiques (EFESE), mis en place par le Ministère en charge de l'Environnement, doit permettre d'évaluer la contribution des écosystèmes à satisfaire les intérêts des populations humaines, notamment via la production de valeurs économiques et monétaires des services produits par les différents types d'écosystèmes.

Ce projet doit également permettre de faciliter et d'améliorer la prise en compte de l'impact des décisions sur les écosystèmes et la biodiversité et ainsi d'améliorer l'élaboration et le suivi des politiques nationales de biodiversité à travers différents objectifs :

- documenter l'état et les tendances d'évolution des écosystèmes de France métropolitaine et d'Outre-mer, sur la base des données disponibles. Ces constats s'appuieront sur la présentation d'indicateurs liés aux différentes composantes des écosystèmes. La sélection des composantes présentées et des constats associés sera principalement motivée à partir de leurs tendances d'évolution observées et attendues.
- renforcer la capacité du Ministère de sensibiliser les décideurs publics et privés à une meilleure prise en compte de la biodiversité et des services écosystémiques par la production de valeurs robustes et pertinentes. La dernière phase du projet EFESSE prévoit notamment la rédaction d'un guide méthodologique permettant l'évaluation des services produits par les écosystèmes au niveau local ;

3^{ème} PLAN NATIONAL MILIEUX HUMIDES 2014-2018

ACTION 8

- améliorer la prise en compte de l'importance des écosystèmes et des services rendus dans l'évaluation ex-ante et ex-post des politiques publiques, projets, plans et programmes à différentes échelles ;
- d'ici 2020, travailler à l'intégration dans les systèmes de comptabilité nationale les valeurs économiques et monétaires des services produits par les écosystèmes. Des indicateurs complémentaires aux grands agrégats de type PIB, prenant en compte la contribution des écosystèmes à la richesse nationale, pourraient ainsi voir le jour.

En l'espèce, l'EFESE produira les éléments suivants :

- Un cadre conceptuel définissant les choix méthodologiques effectués.
- Des rapports d'évaluation pour les 6 grands types d'écosystèmes présents au niveau national (écosystèmes forestiers, écosystèmes agricoles, milieux humides, écosystèmes urbains, milieux marins, milieux de haute montagne). Ces rapports décriront l'état des écosystèmes en question au niveau national puis caractériseront ces fonctions et les services écosystémiques produits. Dans la mesure du possible, la caractérisation ira jusqu'à l'évaluation économique et monétaire des services écosystémiques au niveau national.
- Des évaluations nationales sur certains services écosystémiques spécifiques (pollinisation, séquestration du carbone, régulation du trait de côté, etc.).
- Un guide méthodologique pour décliner de manière locale l'évaluation des services écosystémiques.

Ce programme doit en outre constituer la réponse de la France à ses engagements européens dans le cadre de la Stratégie européenne pour la biodiversité ainsi qu'à l'atteinte de ses objectifs internationaux vis-à-vis de la Convention pour la Diversité Biologique (CDB). Il contribuera également à la Plateforme Intergouvernementale sciences-politiques sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques (IPBES) et au groupe de travail européen Mapping and Assessment of Ecosystems and their Services (MAES).

SPECIFICITES OUTRE-MER

L'étude prend en compte les milieux humides et les services associés d'Outre-mer.

L'exercice EFESE se basant sur l'existant, la couverture globale du territoire dépendra des données disponibles.

VOLET CESP (Communication/Education-Formation/Sensibilisation/Participation)

Ce volet n'a pas fait pour l'instant l'objet de propositions d'actions de la part du GT CESP.

Une communication de l'ensemble de l'EFESE, tous types d'écosystèmes compris, sera assurée par les porteurs du projet. Une première batterie de publications au format 4 pages a été mise en ligne sur le site du CGDD au mois de juin 2016. Ces publications portent sur le cadre conceptuel du projet, sa gouvernance et sur les premiers résultats nationaux de l'évaluation du service de pollinisation. Un rapport intermédiaire de l'ensemble des travaux de l'EFESE est prévu pour le mois de décembre 2016. En cours de validation par les membres du conseil scientifique et technique de l'exercice, ce rapport sera versé sur la plate-forme intergouvernementale IPBES.

PILOTE(S) ET PARTENAIRES**Pilote**

Commissariat Général au Développement Durable / Direction de l'Eau et de la Biodiversité

Partenaires

Irstea (dans le cadre d'une convention) + Experts nationaux réunis en groupe de travail

GROUPE DE TRAVAIL SPECIFIQUE

Un groupe de travail constitué d'experts nationaux des milieux humides a été mis en place. Il est ouvert (membres additionnels possibles). Il est composé notamment de représentants des Agences et Offices de l'eau, de l'Onema, du MNHN, du Ministère de l'Agriculture, de la Tour du Valat, de l'ONCFS, du Comité français de l'UICN, etc.

Le groupe de travail s'est réuni à cinq reprises (juin 2015, novembre 2015, mars 2016, mai 2016 et septembre 2016) pour traiter des questions relatives à la partie biophysique de l'évaluation (typologie, cartographie, fonctionnement, indicateurs et facteurs de changement) puis entamer les travaux sur l'évaluation économique des services écosystémiques.

PLAN DE FINANCEMENT

Le pilotage du groupe de travail dédié aux milieux humides au sein de l'EFESE et la rédaction des premiers chapitres de l'évaluation ont été réalisés en interne au Ministère en charge de l'Environnement durant la première année. Depuis avril 2016, une convention a été passée entre le Ministère et l'Irstea afin de disposer d'un appui technique sur plusieurs points de l'évaluation (modèles état-transition, fonctions et tendances d'évolutions des milieux humides).

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE : RESULTATS ATTENDUS ET OBTENUS

Calendrier prévisionnel	Objectifs	Mise en œuvre	Indicateurs/Précisions
2015-2016	Rédaction de la partie biophysique de l'évaluation	☺	Documents validés par le Conseil Scientifique et Technique de l'EFESE
2016	Rédaction de la partie économique de l'évaluation	En cours	

OBSERVATIONS SUR L'ACTION ET SON DEROULEMENT

Suite à des travaux préliminaires menés en 2013, le groupe de travail a été lancé en mars 2015 et les livrables sont attendus pour la fin d'année 2016. Ce travail d'évaluation des milieux humides s'insère dans la démarche plus globale du projet EFESE et l'évaluation des autres grands types d'écosystèmes nationaux. Afin d'assurer une cohérence et une articulation entre les différents travaux, des échanges avec les autres groupes de travail ont été organisés.

<< POUR ALLER PLUS LOIN >> :

CGDD, 2016, EFESE - Objectifs et gouvernance, 4 p.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/EFESE-Objectifs-et-gouvernance.html>

CGDD, 2016, EFESE - L'essentiel du cadre conceptuel, 4 p.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/EFESE-L-essentiel-du-cadre.html>

CGDD-MNHN, 2010, Projet de caractérisation des fonctions écologiques des milieux en France, Etudes et Documents n°20, 74 p.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Projet-de-caracterisation-des.html>

CGDD, 2011, Les méthodes et les valeurs de référence pour la valorisation des services rendus par les zones humides, le point sur n°97.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-methodes-et-les-valeurs-de.html>

CAS, 2009, Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes - Contribution à la décision publique, 382 p.

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/094000203/>

DEB, 2009, Evaluation des services rendus par les écosystèmes en France – Application du Millenium Ecosystem Assessment à la France, 9 p.

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/DGALN_Synthese_Rapport_Final_MEA20100204.pdf

PROPOSITIONS DE SUITES A CETTE ACTION / D'ACTION(S) COMPLEMENTAIRE(S) OU NOUVELLE(S) :

Cette évaluation est un travail qui sera évolutif / itératif en fonction des outils disponibles au fur et à mesure de leur développement.